

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré:

Mo:
br:***24052724***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

19-03-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT - GREFFE DE TOURNAIN° d'entreprise : **0402 505 656****Nom**(en entier) : **Marquette et fils**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue du Serpolet 11 - 7522 Marquain****Objet de l'acte : Démission**Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le **5** mars 2024:L'assemblée accepte à l'unanimité, avec effet au **05/03/2024** la démission, en tant qu'administrateur et administrateur délégué, de V.D.M. (BE 0811.167.844), représenté par Vincent Duprez.Tous les pouvoirs qui ont été attribués pendant l'exécution de ce mandat, sont retirés avec effet au **05/03/2024**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'organe d'administration qui s'est tenue le **5** mars 2024:

Le conseil d'administration souhaite nommer monsieur Vincent Duprez comme président du conseil d'administration en remplacement de la société V.D.M (BE 0811.167.844), représenté par Vincent Duprez. Cette décision est prise à la majorité des voix.

Les administrateurs chargent la société BDO EXPERTS COMPTABLES & CONSEILLERS FISCAUX, Da Vincilaan 9 – Box E.6. à 1930 Zaventem (BE0438.475.137), représentée par Madame Audrey Lecroart, Senior Manager, avec pouvoir de subdélégation, de faire procéder aux formalités de publication de la présente décision auprès du Moniteur Belge et de la Banque Carrefour des Entreprises

Audrey LECROART
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/03/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).